

SIGNES DE L'INTEMPERANCE.

1. Si vous avez une heure, une journée ou un endroit fixe, pour boire des liqueurs ardentes.
2. Si vous êtes constamment à chercher l'occasion de boire, ou si vous profitez de la moindre occasion qui se présente pour amener une *triste*.
3. Si vous vous appercevez que le désir de boire revient souvent et à des époques fixes.
4. Si vous buvez en cachette de crainte que vos amis ou le monde ne sachent combien vous buvez.
5. Si vous êtes dans l'habitude de boire, lorsque l'occasion s'en présente, autant que vous pouvez sans que l'on puisse s'apercevoir que vous êtes ivre.
6. Si vous vous trouvez irrité chaque fois que l'on fait des efforts pour empêcher l'intempérance et entraîné par un secret instinct à vous y opposer.
7. Les rougeurs aux yeux, le visage enflammé, le tremblement des mains surtout lorsque vous êtes fâché, et en violente colère.

PROGRES DES SOCIÉTÉS DE TEMPERANCE.

Les sociétés de tempérance ont d'abord été établis en 1827, dans les Etats de la Nouvelle-Angleterre. Elles se sont à présent propagé dans tous les Etats-Unis de l'Amérique, avec des succès vraiment extraordinaires. Elles ont été introduites dans le Haut-Canada, dans les Townships du Bas-Canada, dans le Nouveau-Brunswick, dans la Nouvelle-Ecosse, et il y en a un grand nombre en Irlande.

La première qui s'est établi en Ecosse, l'a été à Glasgow depuis environ deux ans, de là elles se sont répandues en Angleterre. A Glasgow elle rencontra d'abord beaucoup d'opposition, on fut regardée d'un œil indifférent, et durant la première année la société comptait qu'environ deux cent membres. Un journal de Liverpool du mois de février dernier, fait mention que la société de Glasgow avec ses auxiliaires, comptait plus de vingt-sept mille membres, et avait complètement réussi à bannir l'usage des liqueurs spiritueuses dans plusieurs manufactures.

A une assemblée publique qui eut lieu à Edinbourg, il fut prononcé un discours des plus raisonnés et des plus concluans en faveur des sociétés de tempérance, par M. William Collins, dont-on a ré-imprimé des copies à Montréal, que l'on peut se procurer du secrétaire de l'Association de Québec.